



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Caen pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement
professionnel**

EP1 Analyse d'une situation professionnelle

Unité UP1 - ponctuelle écrite
Épreuve EP1

DOSSIER RESSOURCES

Durée de l'épreuve : 3 h

Coefficient : 4

Ce dossier comprend 8 documents :

- Page de présentation page 1 / 8
- Extrait du DTU page 2 / 8
- Les fiches techniques IMPREGLUE page 3 / 8
- La fiche technique PRIMOXOL page 4 / 8
- La fiche technique ROXOL trafic 3 page 5 / 8
- Les fiches techniques UZIN et QUELYD page 6 / 8
- Les fiches techniques COLOVINYL et ESCOMERAL page 7 / 8
- Les fiches techniques TAPISOM et SARLON page 8 / 8

| | | | | | | | |
|---|----------------------------|---------|-------------|--------------------|-------------------|--------|--|
| | | Session | 2010 | | Facultatif : code | 01GB08 | |
| Examen et spécialité | | | | | | | |
| CAP Solier - Moquettiste | | | | | | | |
| Intitulé de l'épreuve | | | | | | | |
| EP1 Analyse d'une situation professionnelle – ponctuelle écrite | | | | | | | |
| Type | Facultatif : date et heure | Durée | Coefficient | N° de page / total | | | |
| DOSSIER RESSOURCES | | 3 h 00 | 4 | 1/8 | | | |

Extrait du DTU

3 Matériaux

3.1 Matériaux de revêtement

Les moquettes tricolées, touffetées, fissées et floquées, en lés ou en dalles doivent répondre aux exigences de la NF EN 1307.

Les revêtements de sol aiguilletés en lés ou en dalles doivent répondre aux exigences de la NF EN 1470 et prEN 13297.

3.4 Autres matériaux

3.4.1 Pour la pose collée

3.4.1.1 Enduit de lissage et de ragréage autolissant

Les produits de lissage utilisés doivent faire l'objet d'un Avis Technique assorti d'un classement P (au sens du classement UPEC) au moins égal à celui du local à revêtir.

3.4.1.2 Colle

3.4.1.2.1 Principales colles utilisées par référence à la NF T 76-011 :

Colles à solvants organiques :

- caoutchouc synthétique : polychloroprène, polyuréthane, styrène-butadiène (colles contact) ;
- résines naturelles colophane et dérivés («solution alcool») (COL) ;

NOTE Il existe des colles à base de résines naturelles non étiquetable XI (taux de colophane).

— colles réactives : polyuréthane mono ou bi-composant ;

— adhésifs en dispersion aqueuse :

- polyacrylique et copolymères (DAC),
- divers synthétique (DLS).

3.4.4 Barres de seuil

NOTE Ce sont des bandes métalliques de forme légèrement bombée en aluminium, en acier galvanisé, en laiton ou en inox, fixées habituellement par clouage ou par vissage après percement et chevillage. Il existe également des barres métalliques autocollantes.

4 Supports

Les supports sont les suivants.

4.1 Supports neufs

4.1.1 Supports à base de lants hydrauliques

4.1.1.1 Chapes rapportées ou incorporées

Les ouvrages sont exécutés conformément à la NF P 14-201-1 (Référence DTU 26.2) laquelle spécifie les dispositions en matière d'états de surfaces requis.

| Surfaces | | Planéité d'ensemble rapportée à la règle de 2 m | Planéité locale rapportée à un régal de 0,20 m (creux maximal sous ce régal) hors joint | Tolérances d'aspect et autres spécifications |
|-----------------------------|------------------|---|---|--|
| Béton brut | | Pas de spécification particulière | Pas de spécification particulière | Pas de spécification particulière |
| Béton surfacé : | parement courant | 10 mm | 3 mm | Aspect régulier |
| | parement soigné | 7 mm | 2 mm | Aspect fin et régulier |
| Béton à chape incorporée | | 7 mm | 2 mm | Aspect fin et régulier |
| Chape rapportée | | 5 mm | 2 mm | Aspect lisse, fin et régulier |
| Cas particuliers des dalles | parement courant | 7 mm | 2 mm | Aspect fin et régulier |

5 Dispositions préalables à la pose

5.1 État du chantier

La pose du revêtement de sol textile ne peut être effectuée que si les conditions ci-après sont toutes satisfaites :

NOTE 1 Les travaux de revêtements de sol textiles ne peuvent être entrepris qu'après mise en œuvre du carrelage, des parquets et de tous travaux auxquels le revêtement de sol textile doit se raccorder.

— clos et couvert réalisés ;

— travaux d'apprêt ou de peinture terminés sur murs et plafonds, ou séchage du gros œuvre, des enduits et raccords (humidité maximale de 2,5 % pour les maçonneries et 5 % pour les plâtres) ;

— vérification de l'étanchéité des installations sanitaires et de chauffage ;

— absence de réhumidification des locaux.

NOTE 2 Aucun travail complémentaire ne doit être prévu qui puisse entraîner cette réhumidification.

— température des locaux au moins égale à + 12 °C

NOTE 3 En cas de pose à une température inférieure à 12 °C, il existe pour les DPA un risque important d'ouverture des joints au moment de la mise en service du local (et du chauffage).

— les portes laissent le jeu nécessaire pour la pose du revêtement ;

— le support est exempt de tous dépôts et déchets ;

— pose de plinthes terminée ;

— l'humidité relative ambiante ne doit pas dépasser 65 % au moment de la pose.

5.2 Travaux préparatoires

5.2.1 Sur support neuf

5.2.1.2 Pose collée de moquette en lés

L'application d'un enduit de lissage est obligatoire.

L'enduit devra être réalisé conformément au CPT pour l'exécution des enduits de lissage et de ragréage autolissant destinés à la préparation de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sols minces (Cahier du CSTB n° 2843 d'octobre 1995, en cours de révision).

5.3 Degré d'humidité

Lors de la pose, le support en mortier ou en béton doit présenter une humidité convenable (teneur en humidité n'excédant pas 5 % de la masse sèche, déterminée en échantillon ventilé à 70 °C).

NOTE 1 La mesure de la teneur en humidité peut être vérifiée à l'aide de la bombe à carbure. Dans ce cas, la mesure sera réalisée à une profondeur variable dans 4 cm.

Dans le cas d'une chape fluide, à base de sulfate de calcium, l'humidité résiduelle doit être inférieure à 0,5 %.

NOTE 2 À titre indicatif et pour une chape adhérente de 30 mm d'épaisseur, un délai de séchage d'au moins quatre semaines paraît nécessaire en période sèche et de cinq à six semaines en période humide.

Pour le séchage de l'enduit de lissage, un délai d'au moins 24 heures est nécessaire, éventuellement davantage en fonction de l'épaisseur de l'enduit et des conditions hygrométriques.

Le support à base de bois doit être sec à l'air.

6 Mise en œuvre

6.1 Dispositions générales

6.1.1 Stockage des matériaux

D'une manière générale, les matériaux doivent être entreposés dans des locaux fermés, à l'abri de l'humidité, dont la température doit être supérieure ou égale à 15 °C durant les 48 h précédant la pose.

Les dalles doivent être stockées à plat, sur une aire plane et continue (ne pas les stocker sur une palette à claire-voie), dans leur carton d'origine et sur une hauteur ne dépassant pas huit à dix cartons de 20 dalles.

6.1.2 Disposition des lés

Sauf prescriptions spéciales précisées dans le document particulier du marché, la disposition des lés doit répondre aux règles suivantes (qui ne s'appliquent pas aux placards) :

— la largeur des lés correspond à la largeur usuelle du matériau employé ;

NOTE 1 Les largeurs usuellement utilisées dans le bâtiment sont les suivantes :

- a) la largeur de fabrication si elle est inférieure ou égale à 2 m ;
- b) la largeur de 2 m si celle de fabrication est supérieure à 2 m.

On pourra, en outre, utiliser des largeurs plus grandes suivant prescriptions particulières du marché.

— chaque pièce ou local fermé est considéré séparément ;

— d'une façon générale, dans un même local et sauf prescription contraire de la part du fabricant, les différents lés sont disposés dans le même sens et proviennent d'un même lot (bain de teinture).

NOTE 2 Pour les moquettes à velours, cette disposition permet d'orienter le couchant du velours dans le même sens.

Sur les paliers et sur les sols inclinés, le couchant du velours des moquettes à velours «coupé» doit être orienté dans le sens de la descente ;

NOTE 3 Des dispositions particulières aux escaliers figurent au paragraphe 6.5.

— dans le cas de lés de 4 m refendus en deux en usine (cas général des moquettes touffetées), l'entrepreneur devra tenir compte du repérage pour reconstituer les lés de production.

NOTE 4 Cela a pour objet d'éviter le nuançage à la jonction entre les lés.

À cet effet, il sera fait référence aux numéros de pièces ;

NOTE 5 Le fabricant doit donc réaliser en usine un système de repérage clair et efficace des pièces refendues.

— les revêtements de sol à décor répétitif doivent être raccordés de façon à assurer la continuité d'aspect d'un lés à l'autre ;

NOTE 6 Ils peuvent présenter des petits décalages ou lignages aux raccords entre les lés adjacents plus ou moins perceptibles à l'œil selon le dessin choisi. Cette remarque est également valable pour les moquettes touffetées à envers textile autre aiguilleté.

— deux lés d'une largeur inférieure à la largeur normale usuellement utilisée dans le bâtiment ne peuvent être posés l'un à côté de l'autre, ils peuvent, par contre, être posés de part et d'autre d'un lés normal à condition que ce soit en bordure de la pièce ;

— l'appareillage des lés doit être effectué de façon à minimiser le nombre de joints en bout, compte tenu de la longueur des rouleaux.

Les autres modalités de dispositions de lés sont laissées à l'appréciation de l'entrepreneur.

6.2 Collage

6.2.2.1 Préparation du matériel de revêtement

On procédera à la découpe des lés en laissant une marge suffisante dans les deux dimensions pour réaliser les joints et les arasements.

6.2.2.2 Étalement de la colle

6.2.2.2.1 Température d'emploi

Les températures d'emploi prescrites par le fabricant de colle doivent être respectées. En tout état de cause, les colles ne doivent pas être utilisées :

- à une température du support inférieure à + 5 °C ;
- à une température ambiante au niveau du support supérieure à + 30 °C.

6.2.2.2.2 Préparation de la colle avant encollage

Il est nécessaire d'homogénéiser les colles avant l'emploi.

6.2.2.2.3 Application de la colle

L'étalement de la colle s'effectue d'une manière régulière par simple encollage conformément aux instructions du fabricant de colle.

NOTE Cet étalement est très généralement effectué au moyen d'une spatule dentelée.

Les modes d'application autres que la spatule dentelée (rouleau ; pistolet à air comprimé) demandent une technique particulière.

- si l'on ne met pas assez de colle, la surface de collage effectif est insuffisante et il n'y a pas bonne adhérence entre la colle et le revêtement ;
- si l'on met trop de colle et si l'on n'augmente pas le temps de gommage en conséquence, on risque d'enfermer l'eau ou les solvants et le film de colle reste mou trop longtemps, ce qui peut provoquer des cloques et décollements.

En cas d'emploi de colles «résine alcool» (qui contiennent des solvants inflammables), les prescriptions réglementaires doivent être respectées :

- ne pas fumer, ni provoquer aucune flamme ou point chaud ;
- ventiler les locaux ;
- signaler le danger dans les locaux voisins.

La consommation indiquée par le fabricant de colle doit être respectée.

6.2.2.3 Pose du matériel

Les revêtements de sol textiles sont collés en plein sur le support soit par pose «en baïeau», soit «à la déroulée». Selon la finition des revêtements de sol textiles livrés par le fabricant, les lés seront posés bord à bord ou à joints coupés.

6.2.2.4 Marouflage

Après collage, le revêtement doit être marouffé en partant du centre des lés et en allant vers l'extérieur. Le marouflage ne doit pas être fait avec un objet métallique.

NOTE Il est à noter que le transfert de la colle sur l'envers du revêtement de sol est rarement total, même dans le cas

IMPREGLUE

Primaire solvanté avant ragréages ou collage de sols intérieurs
séchage rapide

| SUPPORTS ADMISSIBLES | Sélection primaires avant ragréages Roxol | | | | | |
|--|--|---|--|-------------------------------|---|---|
| | Eponal 336 | Eponal Primepox | Unidur N | Primroxol | Impreglue | Eponal Primabols |
| Béton absorbant | ● | ● | ● | ● | ● | |
| Béton surfacé hélicoptère Béton préfabriqué (ex. escaliers) | ● | ● | ● | ● | | |
| Chape asphalte (grenillage obligatoire des chapes neuves) | | ● | | | ● | |
| Anciens carrelages, terrasses, terres cuites | ● | ● | ● | | | |
| Anciennes dalles semi-flexibles, vinyle-amiante | | ● | ● | | | |
| Anciennes peintures de sol adhérentes rayées par ponçage et dégraisées | | ● | | | | |
| Chape anhydrite (voir avis technique du fabricant d'anhydrite) | | | ● + séchage 24 h. | | ● | |
| Plaques de plâtre spéciales sol (chapes sèches) | | ● | | | ● | |
| Enduit base plâtre spécial sol | | ● | | | ● | |
| Enduit de lissage | | ● | ● | ● | ● | |
| Traces d'anciennes colles acryliques néoprènes | | ● | ● | ● | ● | |
| Traces d'anciennes colles résines, alcool | | ● | | | ● | |
| Traces d'anciennes colles bitume | | ● | | | ● | |
| Parquets | | ● | ● | | ● Locaut P2 uniquement | ● |
| Panneaux de particules CTBX, CTBH | | ● | | | ● + collage en direct | ● |
| Métal | 250 g/m ² | | | | | |
| Consommation | 450 g 800 g/m ² | 100 g 200 g/m ² | 100 g 150 g/m ² | 100 g 150 g/m ² | 100 g/m ² /couche | 350 g 600 g/m ² |
| Pose en extérieur | ● | | ● | | | |
| Pose en intérieur | ● | ● | ● | ● | ● | ● |
| PARTICULARITES AVANTAGES PRODUITS | Autorise la pose d'enduits sur supports saturés en humidité. Selon les cas 1/2 couches + sablage à refus impératif. Avis Technique N° 12/02-1324. | Primaire le plus polyvalent. Sur tous supports sauf métal et chape anhydrite. Sans solvant. | Primaire sans solvant. Applications Intérieures et extérieures sur supports bloqués ou poreux. | Primaire pour supports béton. | Primaire solvant à séchage très rapide. Précautions de mise en œuvre à respecter. | Primaire 3 fonctions : Rattrapage des défauts importants. Création d'un support à séchage. Protège le bois de l'eau contenue dans l'enduit. Associé aux ragréages fibrés. |

Produits préconisés ●

PRÉPARATION DES SOLS

DESTINATIONS

Primaire vinylique solvanté liquide, prêt à l'emploi, à séchage rapide, destiné à la préparation des sols (et des murs) intérieurs.

A utiliser dans les cas suivants :

- Béton et chape ciment absorbants
- Anciens films de colle de toutes natures.
- Chapes anhydrite (avant collage ou enduit de lissage).
- Chape asphalte.
- Panneaux de particules ou contre-plaques traités hydrofuge ou ignifuge (C.T.B.H., C.T.B.X.).
- Chape sèche (plaques de plâtre appliquées au sol).
- Anciens enduits base plâtre.

Murs : Carreaux de plâtre et plaques de plâtre hydrofuges ou non

CONSERVATION

En maximum en emballage d'origine non ouvert, conservé entre +5°C et +30°C.

MISE EN ŒUVRE

SUPPORTS DE BASE

- Béton absorbant et normalement absorbant
- Traces d'anciens films de colle (acryliques, néoprènes, résines alcool, bitumes).
- Chape anhydrite (avant collage ou enduit de lissage).
- Panneaux de particules ou contre-plaques traités hydrofuge ou ignifuge (C.T.B.H., C.T.B.X.).
- Chape sèche (plaques de plâtre appliquées au sol).
- Anciens enduits base plâtre.

Préparation des supports

Ils doivent être résistants, sains, secs, propres, dépoussiérés, plans et exempts de produits gras.

- Le support doit être conforme aux règles professionnelles C.S.T.B., (D.T.U. ou C.P.T.).
- L'humidité des supports au moment de la pose doit être inférieure à 3%. (chape anhydrite : doit être inférieure à 0,5%).

APPLICATION DU PRIMAIRE

Le primaire est appliqué à l'aide d'un rouleau à poils courts de façon régulière et continue à raison d'environ 100 g/m² et par couche.

- Cas de matériaux absorbants (bois, panneaux de particules ou contre-plaques, enduits base plâtre, ...) : il est souvent nécessaire dans ce cas d'appliquer plusieurs couches croisées de primaire. (intervalle de 30 mn entre 2 couches).

Chape anhydrite : Plusieurs couches croisées successives peuvent

AVANTAGES

Séchage rapide : 30 minutes à +20° C.
Régulateur de porosité des supports absorbants.
Améliore l'adhérence des colles et des enduits de lissage sur les supports traités.
Compatible avec toutes les natures de colle (vinyliques, acryliques, néoprènes, polyuréthanes, époxydes, bitumineuses).
Économique : faible consommation.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Nature : Résines synthétiques en solution alcool.
Aspect : Liquide translucide rouge.
Densité : 0,83

Température d'utilisation : +10°C à +25°C.
Temps de séchage* : 30 mn.

CONSOMMATION

100 g/m² et par couche.

Ne craint pas le gel.

* Données à +23°C, 55% HR, sur supports normalement absorbants.

SECHAGE

Laisser sécher 30 mn (à 23°C) avant de procéder à la pose du revêtement de sol ou avant la mise en œuvre d'un enduit de lissage. Ce délai de séchage est variable en fonction de la température, de l'hygrométrie ambiante, de la porosité du support et de la quantité de primaire appliqué.

REMARQUES DIVERSES

- Lors d'une pose sur sols chauffants, ceux-ci doivent être conformes aux D.T.U. en vigueur (D.T.U. 65.6, 65.7, 65.8) et aux cahiers des charges du C.S.T.B. Dans tous les cas, respecter le délai de séchage du support.
- Nettoyer les taches (fraîches) et outils avec notre solvant.
- Bien refermer les récipients après emploi. Les conserver dans un endroit bien ventilé.
- Ne pas gerber plus d'une palette sur l'autre.

SECURITE

Contient des solvants facilement inflammables : aérer et ventiler les locaux, ne pas fumer, ne pas travailler près d'un générateur d'étincelles ou d'une flamme, éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Prévenir la main d'œuvre étrangère et les autres corps de métier de ces précautions.
Ne pas respirer les vapeurs.

PRIMROXOL

Primaire acrylique avant ragréage des sols intérieurs. Avis technique

PRÉPARATION DES SOLS

DESTINATIONS

Primaire d'accrochage prêt à l'emploi, destiné à sécuriser l'adhérence des enduits de lissage intérieurs sur des supports tels que :

- Béton normalement absorbant et absorbant.
- Béton surfacé
- Enduits ciment, enduits de lissage.
- Ancienne colle acrylique.

Employé dilué, il contribue à réduire la porosité des supports absorbants.

AVANTAGES

Augmente l'adhérence des enduits de lissage.
Facile d'emploi : la mise en œuvre s'effectue au moyen d'un rouleau mousse.
Sans odeur : peut être utilisé dans tous types de locaux.
Ininflammable à l'emploi.

Bénéficie d'avis techniques dans le cadre de son emploi avec nos enduits de lissage P3.
A.T. n° 12 / 95-802 et A.T. n° 12 / 96-976

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Nature : Dispersion de résines synthétiques plastifiées.
Aspect : Liquide blanc "laiteux".
Densité : 1,08.
Aspect du film sec : Translucide.

Température d'utilisation : +10 à +25°C.
Temps de séchage⁽¹⁾ :
30 mn sur support très absorbant.
60 mn sur support normalement absorbant.

Craint le gel. Réversible au gel jusqu'à -5°C.

⁽¹⁾ Le temps de séchage est fonction de la température et de l'humidité ambiante, de l'hygrométrie et de la porosité des supports.

CONDITIONNEMENTS

| Code | UC | PCB |
|--------|----------------|-----|
| 047883 | Jerrycan 5 kg | |
| 047880 | Jerrycan 20 kg | |

MISE EN ŒUVRE

Le support doit être sain, plan, lisse, sain, sec en permanence (non exposé à des remontées d'humidité), propre, solide, dégraissé et dépolssiéré.

Éliminer par grattage : peintures, traces de plâtre, laitance de ciment, traces d'anciennes colles.

L'humidité des supports au moment de la pose doit être inférieure à 3%.

Si le support ne présente pas le taux d'humidité requis, employer notre barrière anti-remontées d'humidité EPONAL 336 (Avis Technique n° 12/02-1324).

Documents de référence :

- Guide pour la rénovation des revêtements de sols (cahier n°2055 du CSTB).
- DTU n°53.1 "Revêtements de sols lisses".
- DTU n°53.2 "Revêtements de sols plastiques".
- Cahier des prescriptions techniques d'exécution des enduits de lissage des sols intérieurs. Cahier n°1835 du CSTB.
- DTU n°26.2 "Chapes et dalles à base de liants hydrauliques".

APPLICATION

Fonction primaire d'accrochage sur support normalement absorbant et support bloqué

Le primaire est utilisé non dilué. Appliquer au rouleau mousse à raison de 100 g/m². Laisser sécher 60 mn sur support normalement absorbant et 60 mn sur support bloqué avant d'appliquer l'enduit de lissage.

Fonction préparateur de support absorbant base ciment

Dilution à raison de un volume de primaire pour un volume d'eau.

Badigeonner les supports à l'aide d'un rouleau te (plusieurs couches successives peuvent être nécessaires).

Consommation : 100g/m²/couche.

Laisser sécher 30 mn avant d'appliquer l'enduit de lissage.

Délaï maximum entre l'application du primaire et l'application de l'enduit de lissage : 6 à 12 heures.

REMARQUES DIVERSES

- Utilisable en intérieur seulement.
- Les outils et tâches fraîches se nettoient à l'eau.

CONSOMMATION

100 à 150 g/m² selon porosité du support.

CONSERVATION

1 an en emballage d'origine non ouvert et à température ambiante de +5 à +30°C. Craint le gel.

SECURITE

Tenir hors de portée des enfants et des animaux.

Pour plus de détails, consulter la fiche de données de sécurité sur la base www.quick-fds.com, ou nous demander copie par fax.

Fabriqué dans la C.E.

RL/LL1/09/2003

Les performances et conseils de mise en œuvre ci-dessus ne constituent que des indications moyennes variables en fonction du matériaux à poser, des méthodes de travail et des conditions de chantier. En aucun cas elles ne sauraient nous être opposées. En cas de doute, il appartient à l'utilisateur de procéder à des essais préalables et suffisants. Nous garantissons la conformité de nos produits à leurs spécifications.

CAP Solier – Moquetteste

01GB08

EP1 Analyse d'une situation professionnelle – ponctuelle écrite

4/8

ROXOL TRAFIC 3

Enduit de lissage autolissant classe P3 - Résistance au poinçonnement élevée.
Utilisation en intérieur

| Sélection enduits de sols | Ragréages autolissants de 1 à 10 mm | | | | | | Prêt à l'emploi |
|--|--|---|--------------------------|--|--|--------------------------------|--|
| | Lissage | Roxol S+ | Roxol Traffic3 | Roxol HR | Roxol Travaux Rapides | Roxol Fibre | |
| SUPPORTS ADMISSIBLES | Roxol S | | | | | | Uniplan |
| Dalle béton, chape ciment | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● |
| Chape anhydrite (aux humidités < à 0.5% et après élimination de la pellicule de surface) | | ● | ● | ● | ● | ● | |
| Chape asphalte/Anciennes peintures de sol adhérentes | | ● | ● | ● | ● | ● | |
| Ancien carrelage, torrette, (après dégraisage soigné) | | ● | ● | ● | ● | ● | |
| Dalles semi-flexibles, vinyl-amiante, adhérentes et propres | | ● | ● | ● | ● | ● | |
| Ancien parquet (après élimination des cires et vernis) | | ● | ● | ● | ● | ● | Escaliers bols |
| Ancienne trace de colle | | ● | ● | ● | ● | ● | ● |
| Ancien enduit de lissage (si suffisamment adhérent et dur) | | ● | ● | ● | ● | ● | ● |
| Panneaux de particules non traités ou hydrofugés (assemblés en mode rainet-bourne) | | | | | | | ● |
| Épaisseurs d'emploi | 1 à 5 mm | 1 à 10 mm | 1 à 10 mm | 1 à 10 mm | 1 à 10 mm | 1 à 10 mm | 1 à 2 mm |
| Consommation par m ² d'épaisseur de 1 à 2 mm | 1,5 kg/mm/m ² | 1,5 kg/mm/m ² | 1,5 kg/mm/m ² | 1,5 kg/mm/m ² | 1,5 kg/mm/m ² | 1,5 kg/mm/m ² | 1,6 kg/mm/m ² |
| Classification Upec des locaux associés | P2 | P3 | P3 | P4/P3 | P4/P3 | P3 | P2 |
| Avis technique Upe/PV d'essais | AT n° 12/97-1046 | AT n° 12/03-1339 | AT n° 12/03-1339 | AT n° 12/95-892 | AT n° 12/00-1235 | AT n° 12/00-1236 | |
| Produit pompable | oui | | oui | | oui | oui | |
| Particularités avantages produits | Préconisé pour tous travaux en rénovation jusqu'à 5 mm en une seule passe. | Adhérence renforcée, temps ouvert et séchage contrôlés par fortes chaleurs. Sans retrait. | Excellent autolissant. | Fin de surface très fermée. Consommation de colle optimisée. Haute résistance. | Recouvrement sol moquette après 2 heures. Sols plastiques 4 heures. Accepte les finitions peinture. Retraits compensés | Flexible, fibré. Sans retraits | Produit prêt à l'emploi. Pose verticale possible. Application en fine épaisseur : 2 mm maxi. |

Enduit de sol adapté

ENDUITS DE SOLS

DESTINATIONS

Enduit de lissage prêt au mouillage pour sol intérieur, recommandé dans les locaux à trafic intense classés 1 à 4 au plus. Se reporter au classement UPEC des locaux (Chier du CSTB n°2183 de septembre 1987).

SUPPORTS DE BASE

Travaux neufs

- Béton surfacé à parement soigné.
- Béton à chape incorporée.
- Chape rapportée.

Rénovation

- Anciens carrelages, tuelles, terres cuites...
 - Anciennes colles
 - Chape sèche (plaques de plâtre spéciales, posées au sol).
 - Anciens enduits de lissage de classe P3.
- Primaires : voir le tableau de choix des primaires.

Revêtements de sols collés associés :

- PVC, moquettes, linoléums, parquets, carrelages.

AVANTAGES

Monocomposant prêt au mouillage, facile à préparer.
Autolissant, ponçage réduit.
Application manuelle ou à la pompe.
Classe P3 à partir de 3 mm d'épaisseur.
Excellente adhérence sur supports classiques, dalles bétons, chapes ciment.
Coloration rouge (pour contrôle chantier).

Épaisseur d'emploi : 1 à 10 mm.
Sols classés P3 : 3 à 10 mm.

Avis technique n° 12/96-976.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dilution d'emploi : 6 litres d'eau par sac de 25 kg.

Durée de vie du mélange :

avec un bon pouvoir autolissant : 15 mn.

avec un pouvoir autolissant réduit : les 5 mn suivantes.

Durée pratique d'utilisation : 20 mn

Temps de séchage :

- délai d'ouverture à la marche : 4 à 6 heures.

- avant pose d'un revêtement de sol : 24 à 72 heures.

Application à la pompe : nous consulter.

La température de l'eau de gâchage doit être comprise entre +8° C et +25° C.

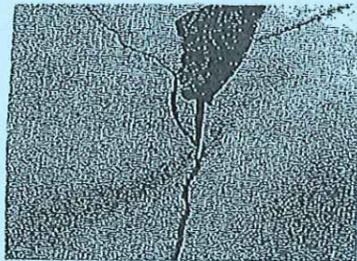
(selon température et humidité ambiante).

CONDITIONNEMENTS

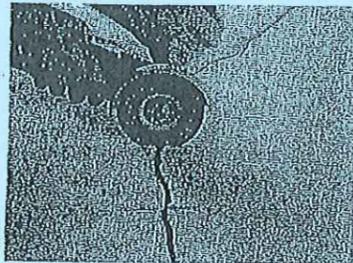
| | | |
|--------|-----------|-----|
| Code | UC | PCB |
| 122900 | Sac 25 kg | |

Avec UZIN-KR 416 Résine de réparation

Les fissures „sauvages” qui apparaissent dans les chapes sont souvent la conséquence de phénomènes normaux de retrait dus à l'hydratation du mortier. Mais elles peuvent également provenir des mouvements ou déformations liés à la construction et résultant d'effets thermiques ou dynamiques. D'autre part les joints de fractionnement sont prévus et réalisés pour favoriser l'empilage de ces fissures. Dans tous les cas ces ruptures de supports (fissures ou joints), en diminuant les propriétés mécaniques et créent des discontinuités de surfaces (notamment planchers flottants). Pour que la chape puisse remplir entièrement sa fonction de support monolithique répartissant les charges, les fissures doivent être calfeutrées et reliées. Ce travail est effectué dans le cadre de la préparation du support, avant la pose du revêtement de sol. La résine de réparation UZIN-KR 416 peut être mélangée à du sable siliceux sec. La vitesse de durcissement est ainsi modifiée et adaptée à l'utilisation prévue.



Elargir les fissures à l'aide d'une pointe afin d'y introduire la résine de réparation



Pour des fissures plus importantes à l'aide d'une meuleuse, réaliser des rainures perpendiculaires pour y placer des agrafes d'ancrage.



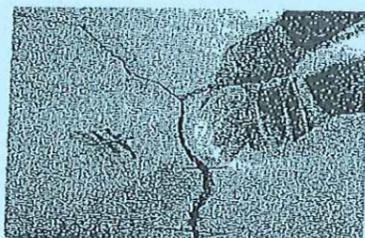
Prendre soin d'élargir correctement l'emplacement des agrafes d'ancrage.

Éliminer toutes poussières par aspiration



Mélanger la résine et le durcisseur suivant la notice du fabricant.

La préparation se fera par petites quantités afin de l'utiliser avant son durcissement.



Reboucher les fissures

Après durcissement, répandre sur les surfaces traitées du sable fin et sec, les fissures et joints ainsi calfeutrés et sablés forment un support offrant une bonne adhérence pour les travaux ultérieurs.

Colle QUELYD HP

COLLES POUR REVÊTEMENTS DE SOLS

DESTINATIONS

POUR REVÊTEMENTS DE SOLS

P.V.C. homogènes (dalles ou lés).
P.V.C multicouches (dalles ou lés).
P.V.C sur liège.
Polyoléfines.
Caoutchoucs en dalles ou en lés.
Vinyles Expansés Reliefs (V.E.R.).
Dalles semi-flexibles.
Aiguilletés avec ou sans envers.
Moquettes sur mousse (latex).
Moquettes à envers non tissés.
Moquettes dossiers synthétiques (Action Back).
Coco-Sisal et jonc de mer à envers latexés.

Poses techniques telles que :

Salles de sports,
Douches,
Revêtements nouveaux,
Retour d'angle,
Collage de PVC sur anciens PVC etc....

Préconisée par les principaux fabricants

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Couleur : Ivore.
Densité (NF : T76.300) : $1,24 \pm 0,05$.
NON INFLAMMABLE À L'EMPLOI.

Temps de gommage* : 5 à 10 mn.
Temps ouvert* : 50 à 60 mn.
Ouverture au trafic* : 18 heures environ.
Prise définitive* : 48 heures environ.
Température d'utilisation : +10° C à +25° C.
Craint le gel. Réversible jusqu'à - 5° C.

* Données à 23° C, 55% HR, sur supports normalement absorbants.

REMARQUES DIVERSES

- Lors d'une pose sur sols chauffants, ceux-ci doivent être conformes aux D.T.U en vigueur (D.T.U 65.6, 65.7, 65.8) et aux cahiers des charges du C.S.T.B.
- Dans tous les cas, respecter le délai de séchage du support.
- Bien refermer les récipients après emploi.
- Convient aux revêtements caoutchoucs pour lesquels le fabricant préconise l'utilisation d'une colle acrylique.
- Ne pas gerber plus d'une palette sur l'autre.
- Nettoyer les taches fraîches et outils à l'eau.

AVANTAGES

Prise puissante, placage immédiat du revêtement.
Confort d'application.
Sans solvant, préserve le poseur et l'environnement.
Pour locaux non ventilés ou ouverts au public.
Application au rouleau possible.
Temps de travail de 45 à 50 mn.
Convient pour la pose de P.V.C. sur ancien P.V.C.
Convient sur sol chauffant et plancher rayonnant électrique.
Excellente résistance sous sièges à roulettes.
Film de colle résistant au poinçonnement.
Temps ouvert long.
Faible consommation.

MISE EN ŒUVRE

SUPPORTS DE BASE

- . Bétons surfacés à parement soigné.
- . Chapes base ciment (incorporées ou rapportées).
- . Chapes anhydrite (1). (cf. Avis Technique)
- . Anciens carrelages, anciens parquets convenablement lissés.
- . Panneaux de particules ou contreplaqués (1).

(1) Appliquer notre primaire solvanté Bostik Findley.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

Ils doivent être résistants, sains, secs, propres, dépoussiérés, plans et exempts de produits gras.

. Le support doit être conforme aux règles professionnelles C.S.T.B. : DTU ou CPT.

. Les dalles béton ou chapes ciment doivent être préparées avec nos enduits de lissage.

Si le support ne présente pas le taux d'humidité requis, employer notre barrière anti-remontées d'humidité EPONAL 336 (Avis Technique n° 12/02-1324).

APPLICATION DE LA COLLE

Avec la spatule appropriée, appliquer la colle sur le support en simple encollage.

. Choix de la spatule crantée (selon l'absorption et la rugosité des matériaux) :

- Pour tous revêtements à envers lisses et plans

Spatule n°1 : dépose de 200 à 250 g/m² environ.

Dans le cas de revêtements minces, pour éviter que la forme des stries de colle n'apparaisse à l'usage, nous recommandons après application de la colle à la spatule :

. pose sur un film de colle humide.

. passer un rouleau laine rase (type rouleau-laqueur).

- Pour envers rugueux

Spatule n°2 : dépose de 300 à 350 g/m² environ.

Collage PVC sur PVC, supports imperméables

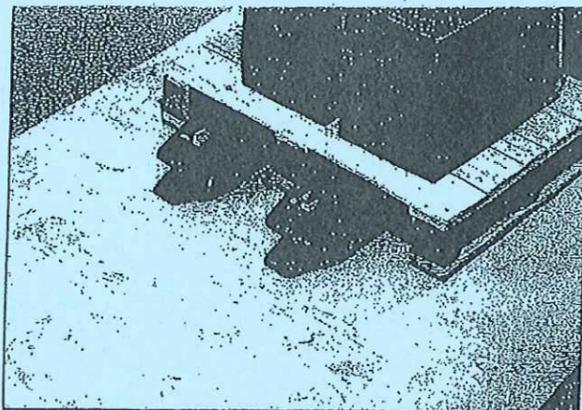
Le support sera dégraissé, propre et sec. Le temps de gommage peut osciller entre 30 et 90 mn selon les conditions ambiantes du chantier.

CAP Solier – Moquettiste

01GB08

EP1 Analyse d'une situation professionnelle – ponctuelle écrite

6/8



COLOVINYL classic

Domaines d'utilisation

Le classement UPEC des dalles COLOVINYL étend leur possibilité d'utilisation à la quasi-totalité des locaux désignés aux tableaux de classement UPEC des locaux en France figurant dans les cahiers du C.S.T.B. n° 2999, livraison 384, novembre 1997 :

- Locaux d'habitation (maisons individuelles, immeubles collectifs).
- Bâtiments civils ou administratifs, publics ou privés et commerciaux.
- Locaux de l'industrie hôtelière et locaux analogues.
- Etablissements d'enseignement.
- Bâtiments hospitaliers et assimilés.

Mise en œuvre

En contrariant le sens des dalles et en répartissant celles plus ou moins marbrées (utiliser plusieurs cartons simultanément) les dalles COLOVINYL se posent par collage en plein sur tous supports plans, secs, rigides et propres, à une température (support et atmosphère) > 10° C, conformément à la Norme NF P 62-203.1 (D.T.U. n° 53.2). «Travaux des revêtements de sols plastiques collés».

Pour un collage efficace et une adhésion rapide, utiliser de préférence la colle "ELASTOCOL L14" (colle de résine synthétique) de FORBO-SARLINO, à raison de 300 g/m² environ. On peut aussi utiliser un adhésif bitumineux de bonne qualité, à raison de 150 g/m². Les colles résine alcool ou autres colles à solvant sont à proscrire.

Protection

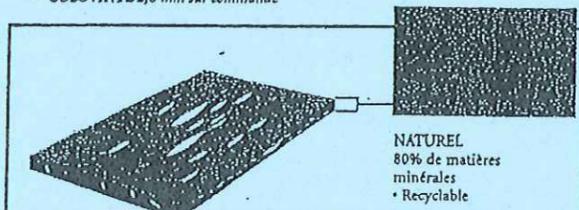
Se conformer à la Norme NF P 62-203.1 (D.T.U. n° 53.2). Tout revêtement de sol doit être protégé contre les risques de poinçonnement provoqués par les meubles ou objets à pieds pointus ou à bords tranchants. L'utilisation de protection en cuir, en matière plastique ou en caoutchouc est recommandée ; le caoutchouc et les plaques métalliques sont à exclure.

Entretien

Se conformer à la Norme NF P 62-203.1 (D.T.U. n° 53.2). (Produits préconisés, consulter la notice d'entretien détaillée). Avant leur mise en service, nettoyer à fond les dalles avec un décapant, puis appliquer sur le revêtement propre et sec deux ou trois couches croisées de protection. Un houe poreux peut éventuellement être mis en œuvre avant la protection pour obtenir un meilleur rendu. ENTRETIEN JOURNALIER : procéder à un lavage avec une serpillière humidifiée éventuellement un détergent. ENTRETIEN HEBDOMADAIRE : nettoyer à sec par pulvérisation (SPRAY METHODE) ou passer un shampoing cirant. ENTRETIEN PÉRIODIQUE : renouveler périodiquement les couches de protection après décapage des anciennes couches. Un entretien régulier en spray méthode, avec une fréquence plus soutenue si le trafic l'exige, évite souvent une remétallisation.

| Epaisseurs | 1,6 mm | 2,0 mm** | 2,5 mm | 3,2 mm |
|---|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| Poids total moyen | 3,3 kg/m ² | 4,2 kg/m ² | 5,2 kg/m ² | 6,6 kg/m ² |
| Dimension des dalles | 30 x 30 cm | | | |
| Conditionnement en boîtes | 56 dalles soit 5,04 m ² | 50 dalles soit 4,50 m ² | 56 dalles soit 5,04 m ² | 45 dalles soit 4,05 m ² |
| Classement UPEC | U1 P1 E1 C1 | U2 P2 E2 C2 | U3 P3 E3 C3 | U4 P4 E4 C4 |
| Certificat NF-UPEC : 716/309 | 309-001.1 | 309-002.1 | 309-003.1 | 309-004.1 |
| Classification européenne NF EN 685 | 22 | 23-31 | 23-33-42 | 34-42 |
| Réaction au feu | M1 PV du CSTB n° RA99-591 | | | |
| Résistance à la lumière | ≥ 6 à l'échelle des bleus | | | |
| Poinçonnement rémanent à 150 mm NF EN 433 | < 0,10 mm | | | |

** COLOVINYL 2,0 mm sur commande



dalles moquette

ESCOMERAL®

Composition:

| | |
|-----------------------------|---|
| Construction: | Bouclé structuré |
| Jauge: | 5/32 |
| Nbre. de points: | 40 ± 1 par 10 cm |
| Densité: | 100 800 ± 2,5% pc/m ² par m ² |
| Fil: | 100% Polyamide |
| Poids du fil: | 810 g/m ² |
| Dossier: | Bitume à l'eau sous couche de protection PP/PES |
| Poids total: | ± 200 g/m ² |
| Epaisseur totale: | ± 2,9 mm |
| Dimension: | 50 x 50 cm |
| Nbre. de dalles par carton: | 20 |

Résistance à l'usure:

| | |
|------------------|---|
| Application: | Usage commercial intensif sauf en plein air. (Pose serrée, C.P.T. No. 2193) |
| Classement UPEC: | Usage U3 P3 |
| Examen tambour: | Index 3,3 |
| Examen lisseur: | Perte de poids 3,3 g/m ² |

Résilience:

| | |
|---|---|
| Escomeral possède une réaction à l'écrasement durable et performante. | |
| Chargement statique (B.S. 4939/Din 54316): | Empreinte après 24 heures de rétablissement 0,6 mm. |
| Examen chaises à roulettes Din 54324: | R = 2,8 |
| Cable plat: | Escomeral peut être utilisé sur cables plats. |

Stabilité dimensionnelle:

Escomeral a été testé selon B.S. 4682: part 2 - 1972, B.S. 4682: part 4 - 1981, Din 54318 et satisfait aux normes Internationales. Conclusion: Parfait.

Réaction au feu:

Les caractéristiques de l'Escomeral au feu sont confirmées par les tests internationaux les plus rigoureux. (Uniquement pour le sol)

| | |
|--------------------------|--------------|
| Din 4102: | B1 |
| Test tunnel suédois: | Satisfaisant |
| Radiant panel ASTM E648: | Satisfaisant |
| Panneau radiant: | M9 |

Anti-statique permanent et salle informatique:

Escomeral est anti-statique permanent et possède les caractéristiques nécessaires à une utilisation en salle informatique.

| | |
|---|--|
| Test du marcheur: (Din 54345) | Cuir max - 0,7 kV B.A.M. max - 1,0 kV Neolite max - 1,5 kV |
| Des tests pour salle informatique (I.B.M./I.C.L.) 40% humidité relative | |
| Résistance surfacique: | 7,5 x 10 ⁹ Ohm |
| Résistance transversale: | 7,5 x 10 ⁹ Ohm |

Qualités acoustiques:

| | |
|--|-----------------|
| Amélioration d'isolation au bruit: (Din 52210) | 29 dB - 1000 Hz |
| Indice d'efficacité acoustique: (NF S 31053) (A) | 27 dB - 500 Hz |

Installation et entretien:

| | |
|----------------------------------|---|
| Réaction à la couleur B.S. 1006: | 6 |
| réaction à la lumière: | 6 |
| réaction à l'eau: | 5 |
| réaction au shampoing: | 5 |

Pose libre conseillée (voir notice de pose Esco et C.P.T. du C.S.T.B. No. 2193). Les dalles moquette Escomeral s'entretiennent avec un aspirateur courant. La plupart des tâches s'enlèvent avec de l'eau et une brosse douce. La rénovation par le système Injection-Extraction doit s'effectuer sans utilisation de solvants.

Garantie:

Esco garantit 5 ans les dalles moquette Escomeral contre toute usure prématurée, à condition que les impératifs de mise en œuvre aient été respectés, ainsi que les consignes

ESCO



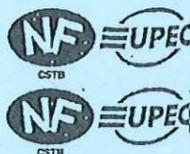


Tapisom 300 S

Tapisom 300 Design

U2SP2E1CO

U2SP2E1CO



MODÈLE DE DESCRIPTIF

Le revêtement de sol sélectionné appartient à la famille des sols textiles aiguilletés plats, enduit d'envers, en lés de 2 m du type TAPISOM 300 S. La couche d'usage est composée de fibres 60% polyamide et 40% polypropylène.

Le revêtement de sol sélectionné appartient à la famille des sols textiles aiguilletés plats imprimés, enduits d'envers, en largeur 2 m du type TAPISOM 300 Design. La couche d'usage est composée de fibres 50% polyamide et de 50% polypropylène. Ils sont classés en réaction au feu M3 et disposent d'une décision d'admission à la Marque NF UPEC et leur classement U2SP2E1CO est certifié.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

| | TAPISOM 300 S | TAPISOM 300 Design |
|---------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------|
| Surface | : 60 % polyamide, 40 % polypropylène | 50% polyamide, 50% polypropylène |
| Envers | : 100 % synthétique | 100% synthétique |
| Épaisseur totale | : 4,1 mm | 4 mm |
| Poids total (g/m ²) | : 880 g/m ² | 860 g/m ² |

PERFORMANCES TECHNIQUES

| | TAPISOM 300 S | TAPISOM 300 Design |
|---------------------------------|--|--|
| Classement UPEC | : U2SP2E1CO | U2SP2E1CO |
| Certification NF-UPEC | : 305TA-003.1 | 305TA-004.1 |
| Classification selon NF EN 1470 | : classe 2 | classe 3 |
| Réaction au feu | : M3 sur support MO PV N° 96.42744 | M3 sur support MO et sur panneau de bois ≥ 15 mm (PV N° RA02-535) |
| Efficacité acoustique | : ΔL _w 18 dB (équivalent à l'ancien indice ΔL 16 dB (A)) | ΔL _w 18 dB (équivalent à l'ancien indice ΔL 16 dB (A)) |
| Absorption acoustique | : α _w = 0,15 (H) | α _w = 0,15 (H) |
| Comportement électrostatique | : potentiel de charges : > 2 kV | potentiel de charges : > 2 kV |
| Résistance thermique | : 0,07 m ² K/W | 0,06 m ² K/W |
| Solidité lumière | : ≥ 6-7/8 | ≥ 5/8 |

DOMAINES D'UTILISATION

Habitations (entrée, séjour, couloirs, escalier privatif), chambres d'hôtels.

MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre doit être réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF P 62-202 (DTU 53.1)

L'enduit de lissage sera classé P2. Température de pose +12°C.

Collage en plein à l'aide d'une émulsion acrylique ou solution de résines préconisées par PARKETT SOMMER.

Lés disposés dans le même sens pour TAPISOM 300 S et inversés pour TAPISOM 300 Design, les joints sont réalisés par superposition.

ENTRETIEN

Courant : aspirateur-brosseur.

Lors d'une rénovation utiliser la méthode injection-extraction.

Détachage : agir rapidement, tamponner sans frotter.

Domaines d'utilisation

SARLON TRAFIC et COLOMOUSSE TRAFIC existent en deux qualités : la version 33 est apte à être utilisée dans tous les locaux U3P3 (ou de classements inférieurs) et notamment : tous locaux à usage d'habitation, partie commune d'immeuble (bureaux, salles de réunion, salles polyvalentes...); dans les locaux d'enseignement, salles de classes n'ouvrant pas sur l'extérieur, salles de lecture, bibliothèques...; boutiques et tous types de magasins aux niveaux n'ouvrant pas sur l'extérieur... La version 43 est prévue pour tous les locaux U4P3 (ou classements inférieurs); et notamment en plus des locaux ci-dessus : halls d'entrée d'immeubles collectifs et d'immeubles de bureaux, musées, halls, paliers d'ascenseurs au rez de chaussée, aéroports, gares; salles de classes, cantines, escaliers et paliers, cafétérias... (voir notice sur la classification UPEC des locaux, cahier du C.S.T.B. n° 2999, 1^{re} édition novembre 1997).

Mise en œuvre

SARLON TRAFIC et COLOMOUSSE TRAFIC se posent par collage en plein sur tous supports plans, secs, rigides et propres, à une température (support et atmosphère) > 10°C conformément à la norme NF P 62-203.1 (DTU 53.2) "Travaux des revêtements de sols plastiques collés".

COLLES: Il est recommandé d'utiliser les colles en dispersion acrylique type colle V22 de FORBO-SARLON ou Helmitix de Helmitin, à étaler sur le sol en simple encollage avec une spatule finement dentée à raison de 250 à 300 g/m². Afficher le revêtement sur la colle avant que les sillons soient trop fermes afin d'éviter que leurs empreintes deviennent visibles en surfaces.

POSE DES ROULEAUX DE SARLON TRAFIC: Ils seront maintenus et déballés à une température de 10°C au moins, dans l'ordre de fabrication indiqué sur chaque rouleau, l'inversion des lés (tête-bêche) est toujours à prévoir.

POSE DES DALLES COLOMOUSSE TRAFIC: Son décor non directionnel ne nécessite aucun sens de pose. Utiliser un marteau à maroufler pour assurer une bonne application de la dalle sur la colle et insister systématiquement sur tous les joints et les bords. Une "marouflette" doit également être passée régulièrement sur toute la surface de la dalle. L'araseur est facile à l'aide d'un "araseur".

TRAITEMENT DES JOINTS: Les joints doivent dans tous les cas être traités : avec une soudure à froid liquide, à raison de 2,5 cm² au mètre linéaire, ou soudés à chaud avec cordon d'apport (Cahier du C.S.T.B n°744, livraison 53, d'avril 1967). Dans les locaux classés E3 la soudure à chaud est obligatoire : l'étanchéité en rives et au percement doit être assurée.

Pour les dalles COLOMOUSSE TRAFIC: La pose à joints vifs est possible dans les locaux classés E2. Dans les locaux classés E3 la soudure à chaud est obligatoire : l'étanchéité en rives et au percement doit être assurée.

Protection

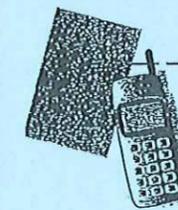
se conformer au DTU 53.2. (NF P 62-203.1).

Tout revêtement de sol doit être protégé contre les risques de poinçonnement provoqués par les meubles ou objets à pieds pointus ou à bords tranchants. L'utilisation de protections en cuir, en matière plastique ou en feutre est recommandée; celles en caoutchouc et les platines métalliques sont à exclure.

SARLON TRAFIC COLOMOUSSE TRAFIC Hoggar

| | | |
|--|---------------------------------------|-----------------------|
| Épaisseur | 3,25 mm | 3,4 mm |
| Poids total moyen | 2,7 kg/m ² | 2,9 kg/m ² |
| Dimension | largeur 2 m | |
| Conditionnement | rouleaux de 25 ml env. | |
| Classement UPEC | U3 P3 E2/3 C2 | U4 P3 E2/3 C2 |
| Certificat NF UPECA n° | 304-002.1 | 304-003.1 |
| Efficacité acoustique certifiée | ΔL _w = 19 dB | |
| Réduction du bruit de choc dans la pièce d'émission selon XPS 31 074 | très bonne | |
| Coefficient d'absorption acoustique NF EN 20354 + ISO/DIS 11654 | α _w = 0.05 env. | |
| Classes Européennes selon NF EN 651 | 23 - 33 | 34 - 42 |
| Résistance à l'abrasion NF EN 660 | groupe T | |
| Réaction au feu NF P 92-506 PV du C.S.T.B. n° | M3 RA02-0009 | |
| Résistance à la lumière | excellente. 7 à l'échelle des bleus | |
| Comportement électrostatique NFP 62-001 | antistatique - classe 1 | |
| Résistance électrique transversale NF EN 1081 | env. 10 ⁹ Ohms | |
| Résistance thermique (m ² .k/w) | 0,04 convient au chauffage par le sol | |
| Poinçonnement rémanent à 150 mm selon NF EN 433 | ≤ 0,16 mm | |
| Résistance à la chaise à roulettes selon NF EN 425 | très bonne | |

| | | |
|--|---------------------------------------|-----------------------|
| Épaisseur | 4,0 mm | 4,1 mm |
| Poids total moyen | 3,7 kg/m ² | 3,8 kg/m ² |
| Dimension | dalles 50 x 50 cm | |
| Conditionnement | boîte de 6 m ² (24 dalles) | |
| Classement UPEC | U3 P3 E2/3 C2 | U4 P3 E2/3 C2 |
| Certificat NF-UPECA n° | 304-009.1 | 304-010.1 |
| Efficacité acoustique certifiée | ΔL _w = 17 dB | |
| Réduction du bruit de choc dans la pièce d'émission selon XPS 31 074 | très bonne | |
| Coefficient d'absorption acoustique NF EN 20354 + ISO/DIS 11654 | α _w = 0.10 env. | |
| Classes Européennes NF EN 651 | 23 - 33 | 34 - 42 |
| Résistance à l'abrasion NF EN 660 | groupe T | |
| Réaction au feu NF P 92-506 PV du C.S.T.B. n° | M3 RA99-620-1 | |
| Résistance à la lumière | excellente. 7 à l'échelle des bleus | |
| Comportement électrostatique NFP 62-001 | antistatique - classe 1 | |
| Résistance électrique transversale NF EN 1081 | env. 10 ⁹ Ohms | |
| Poinçonnement rémanent à 150 mm NF EN 433 | ≤ 0,20 mm | |
| Résistance à la chaise à roulettes NF EN 425 | très bonne | |



ECHANTILLONNAGE EXPRESS
Format 19 x 27,5 cm sur demande

CAP Solier - Moquetiste

01GB08

EP1 Analyse d'une situation professionnelle - ponctuelle écrite

8/8